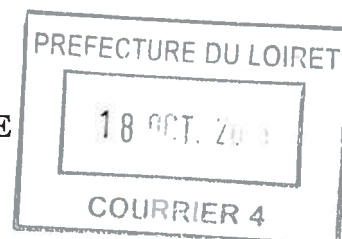




**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 11 Octobre 2016



73/16

Date d'affichage : 14 octobre 2016

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 20

Votants : 24

L'An Deux Mille seize, le 11 Octobre 2016

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**

légalement convoqué le 5 octobre 2016

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE,

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE
MENARD, M. Stéphane CHOUMIN, M. Dominique THENAULT, M. Dominique DESSAGNES.

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, Mme Claire MINIÈRE, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON

Ménéstreaux-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Manuela CHARTIER à
M. Dominique DESSAGNES, Mme Nicole BOILEAU à Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO à M.
Dominique THENAULT

Absents excusés : M. Michel TATIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Bernard GILBERT,

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Développement économique – animation du territoire – Forum des entreprises de Sologne.

Dans une période de crise qui touche la vitalité économique de tous les territoires, les Communautés de Communes de Sologne ont souhaité fédérer les énergies et travailler dans un esprit collectif. Parce que la Sologne bénéficie d'atouts et de savoir-faire exceptionnels grâce à son réseau dynamique de PME, de TPE, d'artisans et de commerçants, les collectivités ont décidé de travailler ensemble pour soutenir les forces vives de la Sologne en organisant un Forum des entreprises de Sologne qui a eu lieu chaque année début avril à Ecoparc (Neung-sur-Beuvron)

Cet événement, ouvert au public, a permis de réunir lors des deux premières éditions plus de 400 entreprises et plus de 10 000 visiteurs en partenariat avec les Communautés de communes de la Sologne des Rivières, Sologne des Etangs, Cœur de Sologne, Romorantinais-et Monestois et Sauldre et Sologne.

Les élus des Communautés de communes initiatrices du projet ont donné leur accord lors du comité de pilotage pour participer financièrement au coût de cet événement selon les termes des conventions. Le versement se fera à la Communauté de communes de la Sologne des Etangs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

PARTICIPE à l'organisation du forum des entreprises de Sologne, ce qui implique un financement à hauteur de 5 000 € pour 2016 et de 7 500 € (prévisionnel et hors mécénat) pour 2017, selon les conditions précisées dans les conventions que le Conseil autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 18/10/2016

Le Président,
Jean-Paul ROCHE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTES
DE
SOLOGNE

